



AVIS

RECTIFICATIF

Les membres du Conseil Municipal de GRANGES-AUMONTZEY sont invités à se réunir au siège de la Commune Nouvelle le :

Judi 21 décembre 2017
à 18 h 30 (au lieu de 20 h 30)

Ordre du jour

1. Admission en non-valeur Budget Forêt 2017
2. Convention de partenariat financier entre la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges et la Commune de Granges-Aumontzey
3. Demandes d'adhésion diverses collectivités au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges
4. Adhésion de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au Syndicat Mixte EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Meurthe-Madon
5. Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Informations
Affaires diverses

Granges-Aumontzey, le 15 Décembre 2017
Le Maire, Guy MARTINACHE

